



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

B.1

MOYENS D'EXPRESSION

**SYMBOLES LITTÉRAUX POUR
LES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Recommandation UIT-T B.1

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation B.1 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule I.3 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation B.1¹⁾

SYMBOLES LITTÉRAUX POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le CCITT,

considérant

(a) qu'afin de faciliter la lecture des documents traitant de la technique des télécommunications, il est essentiel d'utiliser des notations simples formant un ensemble cohérent et dont la signification soit bien définie; qu'il y a, de plus, intérêt à utiliser, dans la mesure du possible, des notations universellement adoptées;

(b) que la CMV collabore avec le Comité d'études n° 25 de la CEI,

recommande

que les différents organes de l'UIT, les Administrations et les exploitations privées reconnues dans leurs relations mutuelles utilisent dans la mesure du possible, dans toutes les langues, les symboles littéraux et les notations recommandées par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI) pour représenter les grandeurs physiques et les opérations mathématiques.

Remarque – Références des publications pertinentes (mise à jour en 1988).

Norme ISO 31: "Principes généraux concernant les grandeurs, les unités et les symboles"

Parties de la Norme ISO 31 qui présentent le plus d'intérêt pour les télécommunications:

- 0 (Principes généraux)
- I (Grandeurs et unités d'espace et de temps)
- II (Phénomènes périodiques et connexes)
- V (Electricité et magnétisme)
- VI (Lumière et rayonnements électromagnétiques connexes)
- VII (Acoustique)
- XI (Signes et symboles mathématiques)

Publication 27 de la CEI: "Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique"

- 27-1 Généralités (ed. 5 de 1971 avec Mod. 1 de 1974 et Mod. 2 de 1977) (Mod. 4 de 1983 incorporant Mod. 3 de 1981)
- 27-1A (1976) (Grandeurs fonctions du temps)
- 27-2 (1972) (Télécommunications et électronique)
- 27-2A (1975) (Premier complément: propagation dans les guides d'ondes; matrice de répartition et matrice de transfert; convertisseurs statiques; automatique)
- 27-2B (1980) (Deuxième complément, réseaux linéaires à "n" accès)
- 27-3 (1974) (Grandeurs et unités logarithmiques) (voir la Recommandation 574 du CCIR)
- 27-4 (1985) (Grandeurs relatives aux machines électriques tournantes)

Voir aussi le Recueil CEI *Symboles littéraux et conventions* (1983) et les *Directives particulières pour les travaux de la CEI sur les symboles littéraux* (1986).

¹⁾ Un texte analogue sera soumis au CCIR comme révision de la Recommandation 608.